

GRANDSON 2026

Aménagement des Parcs du château de Grandson

Mandats d'études parallèles (MEP)

Objectifs des MEP

La SKKG et la FCG entendent saisir l'opportunité de la rénovation complète du château de Grandson et de la refonte du projet culturel et muséal pour valoriser les parcs attenants. Il s'agit d'inscrire durablement l'ensemble du domaine dans le continuum patrimonial et paysager de la région.

L'enjeu est de passer d'une agrégation d'espaces quelque peu délaissés à un ensemble cohérent, vécu et approprié par les visiteurs et habitants, en tirant parti de la diversité des situations.

Collège d'experts (jury)

Le collège d'experts approuve le cahier des charges, sélectionne les équipes, répond à leurs questions, juge les propositions et désigne le lauréat.

Présidente

Mme Sophie Ambroise, architecte paysagiste FSAP

Membres professionnels

Mme Susanne Eliasson, architecte
Mme Gaël Müller Heyraud, architecte-paysagiste FSAP
M. Emmanuel Ventura, architecte cantonal
M. Peter Wullschleger, architecte-paysagiste FSAP

Membres non professionnels

M. Stefan Erzinger, responsable durabilité Terresta
Mme Bettina Stefanini, administratrice SKKG
M. Camille Verdier, directeur FCG
M. Antonio Vialatte, syndic de Grandson

Suppléants

Mme Eve Bruschet, architecte-paysagiste FSAP
M. Olivier Reymond, municipal, dicastère urbanisme et mobilité de la commune de Grandson

Invités sans droit de vote

Mme Carmen Gloria Andrews, Terresta
M. Carlos Castro, responsable du service d'urbanisme de la commune de Grandson
M. Olivier Goldschmidt, CFF Infrastructure
M. Yves Scheurer, chef de projet de revitalisation des rives de lacs, DGE-VD

Ambassadrices Mini-public

Mme Lola Bertin
Mme Pernelle Rochat
Mme Nadine Zellweger

Spécialistes conseils

Pour l'appréciation de thématiques particulières, le collège d'experts fait appel à des spécialistes-conseils. Ceux-ci n'ont qu'une fonction consultative.

M. Christophe Amsler, expert architecture, Amsler Dom
M. Bertrand Clavel, DGIP-VD

Mme Sarah Droz, experte mobilité, Metron Berne SA
M. Simon Maendly, expert environnement, Biol conseils SA

M. Martial de Montmollin, inspecteur des forêts, DGE-VD
M. Thierry Pellet, Pro Natura Vaud

M. Martin Python, expert énergie, Amstein + Walthert
M. David Truchet, expertise économique, IDtech

Périmètres des MEP



Le périmètre d'idées (en jaune) s'étend sur la Place du Château. Sur ce périmètre, les équipes participantes ont proposé des principes d'aménagement qui pourront servir de base au développement ultérieur d'un projet par la commune.

Le périmètre de projet (en rose) inclut le Parc du Château, le Parc du Lac et le franchissement des voies de chemin de fer et du chemin du Lac. Sur ce périmètre le projet lauréat sera développé et mis en œuvre.

Le périmètre d'observation (non délimité) prend en considération l'inscription du château et ses parcs dans le territoire de Grandson, sur le plan tant paysager, patrimonial, environnemental, des usages, que de l'accessibilité tous modes. Sur ce périmètre, aucune proposition n'était attendue de la part des équipes participantes.



Equipes participantes

Sur la base de dossiers de candidatures, trois équipes ont été sélectionnées pour participer aux MEP, pilotées par un bureau d'architecture du paysage. Leurs projets sont présentés dans cette exposition.

Atelier Grept Sàrl, architectes paysagistes Fournier Maccagnan Sàrl, architectes RWB Vaud Sàrl, ingénieurs civils Drosera Ecologie appliquée, spécialiste environnement CSD Ingénieurs SA, spécialiste CVSE Atelier Schlaepfer-Capt, concepteur lumière

DUO, architectes paysagistes Dreier Frenzel, architecture et communication Ingphi SA, ingénieurs civils Ecoscan SA, spécialiste environnement Perenzia ingénieurs Sàrl, spécialiste CVSE Clément Crevoisier, historien

Forster paysage Sàrl, architectes paysagistes Graf + Rouault, architectes Alberti Ingénieurs SA, ingénieurs civils ASCA Environnement Sàrl, spécialiste environnement srg ingeneering Ingénieurs-Conseils Scherler SA, spécialistes CVSE

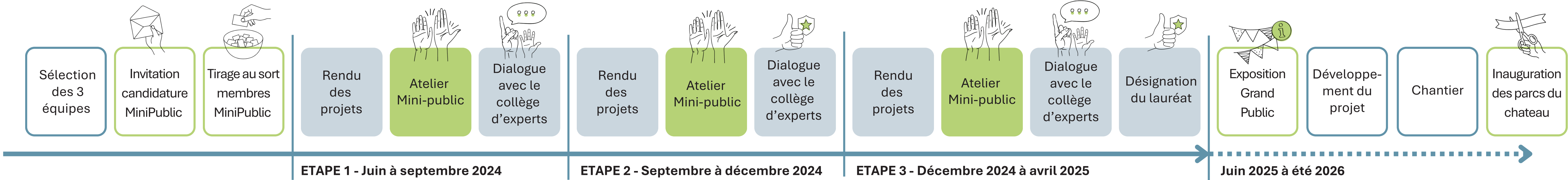
Accédez à la page web du MEP

terresta.ch/parcs-de-grandson

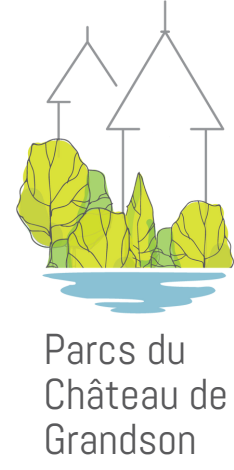


Déroulement des MEP

Le MEP progresse par une série de dialogues entre les équipes et le collège d'experts, permettant d'ajuster les projets et d'évaluer leur pertinence ainsi que la capacité des équipes à répondre aux attentes. À l'issue du dernier échange, un projet lauréat est désigné par le collège d'experts.



Grandsonnois·es : comment ont-ils·elles pris part au projet ?

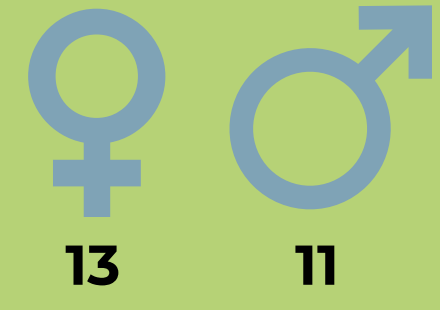


Une démarche participative au service de l'intelligence collective

Dans le cadre du MEP pour le réaménagement des Parcs du Château, les habitant·e-s de Grandson ont été invité·e-s à contribuer à travers un MiniPublic. Articulé au rythme du concours, ce dispositif a permis un dialogue continu et efficace entre citoyen·ne-s, expert·e-s et équipes de conception.

Le MiniPublic

Le MiniPublic est un groupe de citoyen·ne-s et d'acteurs locaux réunis pour enrichir une démarche de projet par leurs regards, leurs expériences et leurs attentes. Contrairement à une simple consultation, il s'agit d'un véritable dispositif délibératif, pensé pour garantir une diversité de points de vue et permettre un dialogue constructif avec les porteurs de projet.



À Grandson, le MiniPublic s'est réuni à trois reprises au cours du processus pour réagir aux propositions des équipes en lice. Sa composition reflète une volonté de diversité et d'équilibre : un tout-ménage a permis d'inviter les habitant·e-s à s'inscrire au tirage au sort, pour constituer un groupe reflétant une représentation équilibrée des tranches d'âge et des genres. D'autres membres ont été sélectionnés pour représenter des intérêts clés liés au site – école, patrimoine, tourisme, vie associative ou culturelle. Chacun·e est venu·e avec sa sensibilité, ses usages et sa vision du territoire.

Pourquoi un MiniPublic ? Pour activer une intelligence collective locale, faire vivre la complexité du terrain, et confronter les propositions à des regards ancrés. En suivant finement l'évolution du projet, ses membres deviennent aussi des relais actifs dans leurs cercles sociaux, contribuant à faire vivre et partager les enjeux du projet bien au-delà des ateliers.

Le déroulé des ateliers

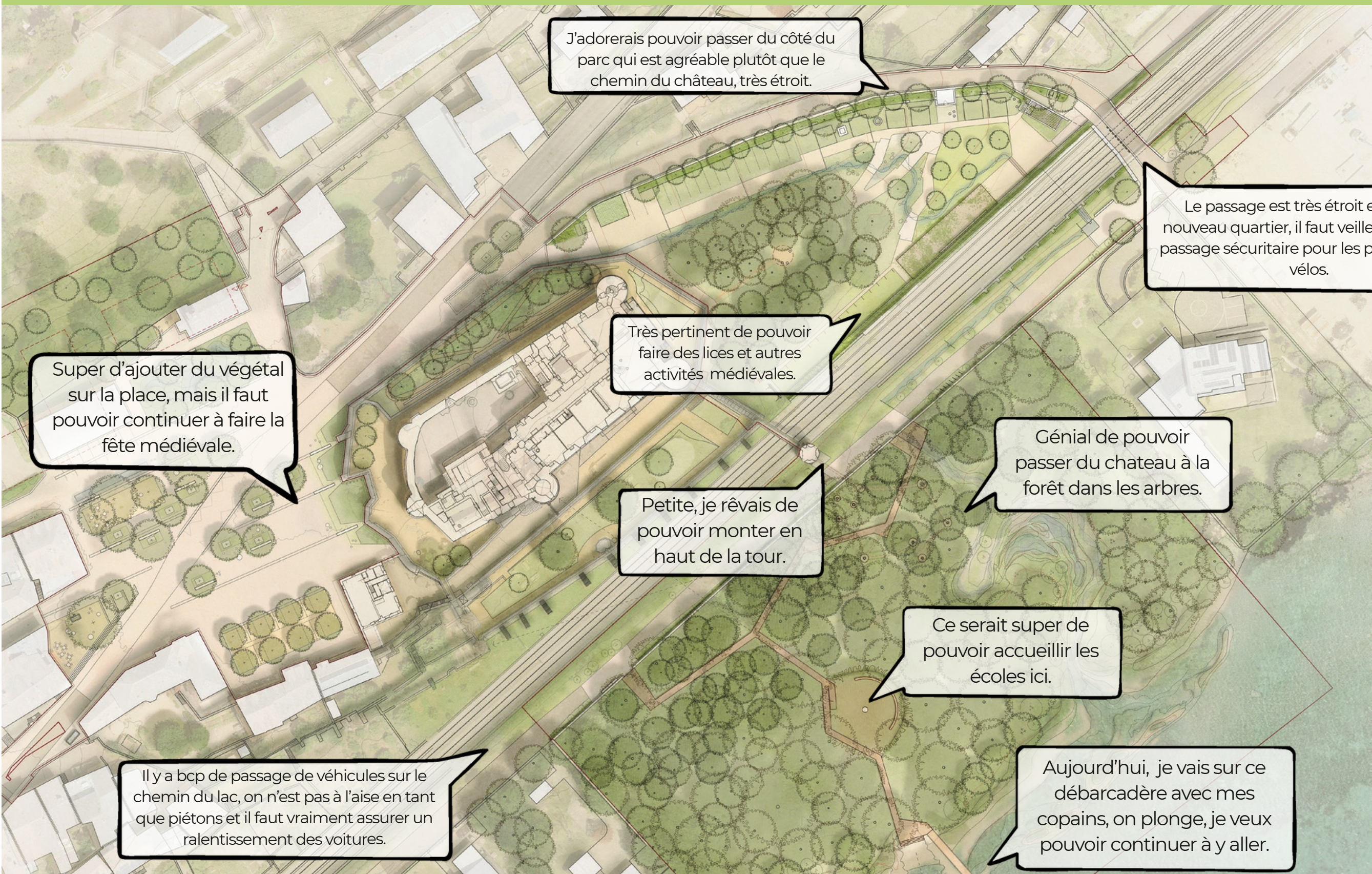
Lors de ces rencontres, trois équipes pluridisciplinaires – architectes-paysagistes, architectes, ingénieur·e-s, historien·ne-s et artistes – ont présenté leurs projets. Le MiniPublic a pu dialoguer directement avec les concepteurs, poser ses questions et formuler une liste de recommandations. Trois membres ont ensuite été désignées pour porter les intérêts du groupe au sein du collège d'experts (Jury) : **les ambassadrices**.

Le travail avec le collège d'experts

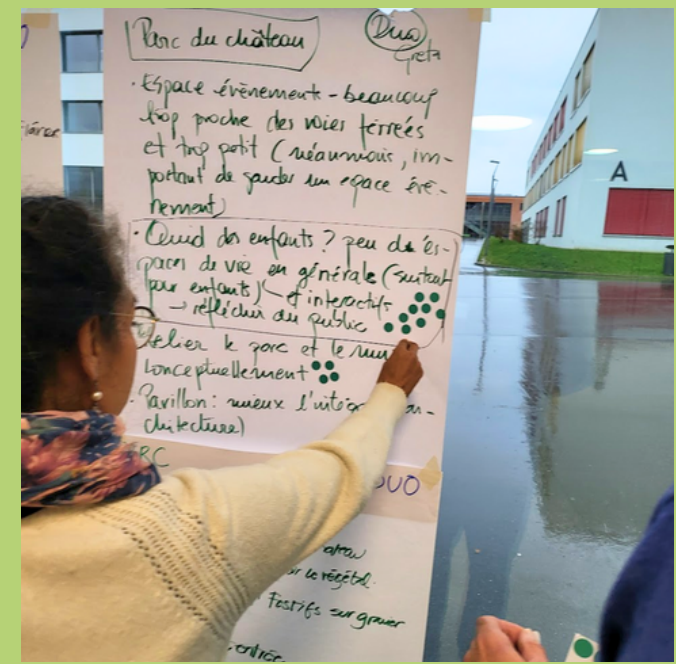
À l'issue des ateliers, les ambassadrices ont signé la liste de recommandations formulées par le MiniPublic. Elles ont ensuite porté ces recommandations lors des séances de travail avec le collège d'experts, assurant une transmission fidèle et argumentée des apports citoyens au sein du processus de décision.



Des partages d'expériences



Lors des ateliers, les participant·e-s ont pu s'exprimer sur l'ensemble du territoire concerné par le projet, ils ont pu présenter ce qu'ils font et ce qu'ils souhaitent maintenir sur le secteur mais aussi ce qui ne fonctionne pas et ce que le projet pourrait permettre de changer. (plan de situation: Atelier Grept)



Déroulement démarche Participative

La démarche participative articule MiniPublic, experts et équipes autour de temps d'échange tout au long du processus. Elle permet de faire évoluer les projets, d'enrichir leur compréhension et d'activer une intelligence collective adaptée aux enjeux du site.